

Non, Monsieur le Président de la République, pas vous !

Depuis quelques années, au moment où les bacheliers vont choisir leurs études, il se trouve régulièrement quelqu'un pour leur dire :

« N'allez surtout pas en STAPS, c'est une filière sans débouchés professionnels ! »

Et régulièrement nous répondons :

1 – les étudiants titulaires de la licence STAPS « éducation-motricité » (2 900 licences délivrées en 2008), ou « activité physique adaptée-santé » (750 licences), ou « entraînement sportif » (800), ou encore « management du sport » (900) sont en tête des taux de professionnalisation obtenus par les universités

En effet l'enquête officielle CEREQ-ONMAS de suivi de cohorte souvent citée donne un taux de 82,5% d'étudiants professionnalisés au niveau Bac + 3, sur des emplois pérennes.

2 – pour les étudiants de la licence « éducation-motricité » qui se destinent à l'enseignement, ils sont actuellement 2 800 inscrits au concours du CAPEPS, pour 400 postes de professeurs d'éducation physique et sportive mis au concours. Certes, c'est peu de postes pour de nombreux candidats....

Cependant, les étudiants qui échouent à ce concours ont acquis des compétences particulièrement recherchées et appréciées dans des voies d'insertion professionnelle connexes.

A ce titre, le concours de recrutement de professeurs des écoles offre un bel exemple : sur l'ensemble des académies, 20 331 postes sont ouverts. Il suffit par conséquent qu'un licencié sur dix qui réussit le concours soit titulaire d'une licence STAPS « éducation – motricité », pour que tous nos étudiants trouvent un poste. Il est à noter que depuis quelques années nos étudiants réussissent ce concours dans cette proportion.

Par ailleurs, l'Etat n'est pas le seul employeur des licenciés « éducation-motricité » : la fonction publique territoriale recrute bon nombre d'éducateurs et conseillers des activités physiques et sportives.

3 – plus généralement, pour les étudiants de nos différentes spécialités, les clubs sportifs et de loisirs, les organismes de mise et de remise en forme sont également des sources de recrutement avérées et de plus en plus portées par les évolutions de notre société : de l'entraîneur, au préparateur physique, à l'animateur, au formateur... Et ce pour des publics aussi variés que le sportif de haut niveau, le jeune, la personne âgée ou handicapée... Ajoutons à cela les emplois liés au management du sport : tourisme, communication, organisation d'événements sportifs, vente de matériel... (*sans parler des domaines de la sécurité et de la protection civile*).

4 – ayant pour origine un ensemble d'instituts, de centres, d'écoles voués à la formation des futurs professeurs d'éducation physique, les UFR-STAPS, appelées chez nos voisins « facultés des sciences du sport » n'ont jamais renoncé à leur vocation de formation professionnelle. Elles y ont ajouté l'apport d'une recherche utile et originale sur les relations de l'exercice et de la santé, des activités physiques et du développement de la personne, et sur la signification sociale, politique et culturelle des jeux et des sports.

5 – l'expertise des Masters (3 800 entrants, 6 000 inscrits sur les deux ans) par l'AERES (Agence d'Evaluation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) est une garantie quant à l'existence de leurs débouchés, puisque le taux d'insertion fait partie des critères importants d'évaluation.

Ce qui nous conduit à dire aux futurs bacheliers :

« Venez en STAPS, pour y trouver une formation pluridisciplinaire, pratique et professionnalisante, vers des métiers variés, et dans un secteur en plein développement ! »

Aidez-nous, Monsieur le Président, à faire partager ce message !

Pr. Bertrand During, Président de la conférence des Directeurs et Doyens en STAPS